



Syndicat des employés de Vidéotron Ltée
SCFP – Section locale 1417

5050, boul. des Gradins, bureau 200
Québec (Québec) G2J 1P8

Téléphone : 418 574-7056

Télécopieur : 418 574-7057

Québec, le 26 mars 2020

Communiqué

Bonjour à tous,

Dans un premier temps, nous vous invitons fortement à nous faire parvenir vos questions et commentaires par la vice-présidence de votre secteur respectif soit :

Québec :

- secteur technique : Steeve Dubé
- secteur administratif : Alexandre Desmeules

Chicoutimi :

- secteur technique : Martin Duchesne
- secteur administratif : Marc-André Gagnon en remplacement temporaire de Sonia Gagnon

Vous pouvez aussi me contacter directement et je vous répondrai avec plaisir.

Tout d'abord, je tiens à vous souligner à nouveau qu'en dépit de la suspension des délais de grief jusqu'au 31 mars 2020, tous vos droits sont sauvegardés. Dans l'éventualité où vous auriez un doute sur l'application de la convention collective ou sur les mesures que l'Employeur met en place, il est impératif que vous communiquiez avec nous, par courriel ou par téléphone, afin de documenter l'ensemble des faits, et ce, de façon précise pour que nous puissions en faire l'analyse. Toute communication doit provenir de vos équipements et adresses personnels (ordinateur, téléphone ect).

J'aimerais vous revenir sur l'enjeu de la double imposition sur les prestations d'assurance salaire de courte durée. Celle-ci a touché plus de 250 de nos membres et la majorité a été refusée à la révision fiscale, entre autres par Revenu Québec. Nous en sommes actuellement à la dernière étape où nous avons mandaté notre actuaire ainsi qu'une firme de fiscalistes pour remettre à Revenu Québec un document officiel dans le but d'avoir une décision claire sur la procédure à adopter pour régulariser cette problématique. Nous sommes, à l'heure actuelle, en attente de la réponse de Revenu Québec. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons du nouveau de ce côté.

Centre contacts clients :

Comme vous avez pu déjà le constater, des décisions ont été prises par l'Entreprise afin de se conformer aux règles des deux paliers gouvernementaux ainsi qu'à celles de la Santé publique. Également, les plages horaires du service à la clientèle seront réduites et l'ensemble des conseillères et conseillers ont été déplacés, de façon temporaire, en télétravail. Il est à noter que si l'un d'entre vous ne peut pas avoir recours au télétravail, nous vous invitons à communiquer avec nous afin d'analyser votre situation. Il est important de souligner qu'aucune mise à pied temporaire importante n'a été explorée. Par contre, l'exécutif syndical et moi-même regardons les différents scénarios possibles dans l'éventualité où le sujet devrait être abordé.

Santé et la sécurité au travail :

Nous sommes en lien constant avec l'Entreprise et les vice-présidents des quatre sections locales. Notre objectif est de promouvoir les meilleures pratiques et surtout de s'assurer que les vérifications sont toujours effectuées de manière à respecter l'ensemble des règles émises par les gouvernements. Nous vous rappelons qu'il est primordial que l'ensemble des opérations respectent les règles sanitaires émises par les paliers gouvernementaux. Nous vous invitons d'ailleurs à communiquer avec nous pour toutes les situations qui vous semblent problématiques.

Lors de notre dernière communication, nous vous avons avisé que nous avons déplacé notre bureau, de manière temporaire, au bureau 200 du 5050, boulevard des Gradins à Québec. Nous demeurons à votre disposition et nous sommes disponibles pour vous rencontrer. Vous comprendrez que dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons pas tenir d'assemblée ni de rencontres de secteur, mais nous pouvons vous offrir des rendez-vous individuels.

En terminant, nous ferons tout ce qui est possible pour vous tenir informer de tout changement qui sera mis en place. Nous tenons à réitérer que l'organisation syndicale demeure à votre disposition. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute situation problématique vécue.

Mes salutations,

André Blouin, président

Président

andre.blouin@sevl1417.com